



GAZETTE DE VIENNE,

DU MERCREDI 18 JUIN 1766.

De MADRID le 20 Mai.

Le Roi vient de faire une promotion de plusieurs Officiers dans le Régiment des Gardes *Espagnoles*, Infanterie.

Le 7 de ce mois, Sa Majesté a vu, d'un endroit du Palais Royal d'*Aranjuez*, l'entrée du bataillon des Gardes *Wallones* qui a relevé, le même jour, celui qui étoit de garde auprès de sa Personne. Ce bataillon a défilé devant le Roi après avoir fait les différentes évolutions militaires.

De CADIX le 6 May.

Le Vaisseau de guerre le *Dragon*, commandé par le sieur de *Guirior*,

Capitaine de Vaisseau, la Frégate de guerre l'*Industrie*, le Vaisseau marchand la *Vengeance*, appartenant à la Compagnie nouvellement établie ici pour la traite de Negres, & le Vaisseau de guerre la *Galice*, appareillerent de cette Baye le 3 de ce mois.

Le premier transporte à la *Vera-Cruz* le Marquis de *Croix*, ci-devant Capitaine Général de la Province de *Galice* & Vice-Roi actuel du *Mexique*, à la place du sieur de *Cruxillas*. Le Marquis de *Croix* fut reçu à bord de ce Vaisseau au bruit d'une salve d'artillerie du Vaisseau de guerre la *Galice*, ce que le *Dragon* ne put exécuter à cause des embarras qu'occasionnoient sur son bord les apprêts de son départ. Le nouvel Archevêque du

du Mexique s'est aussi embarqué sur le Dragon qui ramenera en Europe le sieur de Cruxillas.

Le second Bâtiment, commandé par le sieur Cotilla, transporté à Buenos Ayres le sieur de Bucarely, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de cette Colonie, ou il va remplacer le sieur de Cavallos. Comme le sieur de Bucarely étoit Commandant par interim de la Province d'Andalousie, on lui a rendu ici à son départ les mêmes honneurs qu'il avoit reçus à son arrivée en cette Ville.

Le troisieme est destiné pour l'Isle des Idos à la côte de Guinee, ou il va faire la traite des Negres qu'il transportera delà à Porto-Rico & dans d'autres Colonies de l'Amérique Espagnole.

Le quatrieme, après avoir convoyé les trois premiers jusqu'à une certaine hauteur, les quittera pour établir une croisiere.

Du 13.

Hier, le Vaisseau de guerre Espagnol la Galice, commandé par le sieur Arrigony, est rentré dans ce Port, d'où il étoit parti le 3, pour escorter, jusqu'à une certaine hauteur, les Vaisseaux qui sont partis d'ici le même jour pour différens Ports de l'Amérique; il a laissé à soixante-dix lieues de cette Ville le convoi qui faisoit route avec un vent favorable.

La Frégate de guerre Hollandoise l'Amazone, commandée par le sieur Gedéon Braack, est arrivée ici de Marseille & de Malaga.

Suivant des lettres de Gibraltar du 10 de ce mois, il a paru à l'entrée de cette Baye deux Corsaires Algériens, & l'on a eu avis que les Corsaires de Maroc mettroient incessamment à la mer.

De VERSAILLES le 4 Juin.

Le Roi partit d'ici, le 1 de ce mois, pour aller coucher à la Muette. Le

lendemain, à trois heures après-midi, Sa Majesté fit dans la Plaine des Sablons la revue des Gardes Françaises & des Gardes Sisses. Sa Majesté passa devant la ligne, & les deux Régimens défilèrent ensuite devant Elle après avoir fait l'exercice. Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois, Madame Adélaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise, ont assisté à cette revue, ainsi que le Duc de Chartres, le Prince de Condé & le Prince de Lamballe.

Le même jour, le sieur Lattré, Graveur, a eu l'honneur de présenter au Roi la Carte Generale de la Géorgie & de l'Arménie, dressée à Petersbourg en 1738, d'après les Cartes, Mémoires & Observations des gens du Pays, par le sieur Delisle, Doyen des Professeurs Royaux, Membre de l'Académie Royale des Sciences & premier Géographe de la Marine.

De PARIS le 6 Juin.

Suivant une lettre écrite de Metz, le tonnerre est tombé, la nuit du 27 au 28 du mois dernier, sur les casernes de la Ville neuve & a parcouru, avec rapidité, les charpentes de ces grands corps de bâtimens, qu'il a presque entièrement réduites en cendres avant qu'on ait eu le tems d'y porter du secours. On n'a pu sauver qu'une très-petite partie des équipages du Régiment Dauphin & de la Légion de Conflans qui logeoient dans ces casernes. L'incendie a duré jusqu'au lendemain fort avant dans la journée. La perte occasionnée par cet accident est évaluée à 200000 liv.

André Gallas est mort à l'Hôpital des Petites Maisons, le 9 du même mois, âge de cent ans accomplis.

Magdeleine du Carroy, tante du Curé du Guercheville près de Nemours, est morte dernièrement dans cette Paroisse, âgée de cent quatre ans.

De

De LONDRES, le 3 Juin.

On passa à la Chambre haute, le 30 du mois dernier, plusieurs Bills qui avoient été rédigés en forme à la Chambre basse, comme le Bil pour lever 1500 mille liv. sterl. par des Annuités & une Loterie &c. Le Bil pour renouveler les Loix prêtes à expirer, mais le Bil, concernant la saisie des papiers chés des particuliers, étant lu pour la seconde fois, souffrit bien des difficultés, & après mille débats l'examen en fut renvoyé à deux mois, & comme l'on scait qu'on ne l'y passera pas, malgré l'approbation de la Chambre des Communes pour limiter ces ordres concernant cette saisie des papiers, on en murmure beaucoup icy.

Le Bil de l'Etablissement des Ports-francs en Amérique, lu hier pour la troisième fois & passé d'une voix unanime à la Chambre haute, à répandu la joie parmi nos Négocians, qui se préparent à faire les envois les plus considérables en marchandises nécessaires au Commerce des Espagnols aux Indes Occidentales; mais il y a cependant encore un peu de jalousie, en ce que les Vaisseaux étrangers sont autorisés à y trafiquer comme les Sujets de la Grande-Bretagne. La Compagnie des Indes de son côté redouble son Commerce dans ses nouvelles possessions & fait un grand nombre de recrues pour les envoyer dans ce pays là.

On a publié un Règlement concernant l'établissement du Port franc de la Dominique, qui contient les 9 Articles suivans.

1. L'importation & l'exportation du rum & de toutes les liqueurs fortes, provenant de l'étranger, seront prohibées dans la Dominique.

2. Toutes les productions de possessions étrangères dans les Indes Occidentales pourront y être introduites sur toute espèce de Vaisseaux & de Bâtimens.

3. Les laines, le coton, les cuirs & les drogues de teintures n'y payeront

aucun droit d'entrée & ne pourront en être exportés que pour la Grande Bretagne seulement, font les conditions prescrites pour les Articles énoncés dans l'Acte de navigation.

4. Tous les sucres importés de la Dominique dans la Grande-Bretagne seront réputés étrangers & sujets aux mêmes Réglemens que s'ils eussent été embarqués dans l'Amérique Septentrionale, & ils payeront les mêmes droits que les sucres François s'ils restent dans la Grande-Bretagne pour y être consommés.

5. Tous les sucres & melasses qui seront exportés pour l'Europe, excepté pour les parties situées au Sud du Cap Finistere, ne pourront être débarqués ailleurs que dans la Grande-Bretagne, où ils seront reçus sous condition pour être réexportés.

6. Toutes les Manufactures quelconques, provenant des Possessions étrangères en Europe, ne pourront être importées à la Dominique, excepté quand elles viendront d'Angleterre & sur des Vaisseaux Anglois, & alors elles pourront y être reçues aux mêmes conditions ci-dessus.

7. Toutes les marchandises importées de la Grande-Bretagne, de l'Irlande & de l'Amérique Septentrionale dans l'Isle de la Dominique, sous les conditions prescrites, pourront en être réexportées sur quelque espèce de Bâtiment que ce soit.

8. Aucun Vaisseau, ayant chargé à la Dominique telle espèce de productions que ce soit, ne pourra relâcher dans aucune des autres Isles Angloises.

9. Aucun Vaisseau, venant d'Europe, ne sera reçu à la Dominique, à moins qu'il ne soit parti de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande.

Le Comte de Stormont, Ambassadeur du Roi auprès de la Cour de Vienne, & le Chevalier Porter, Ministre à Bruxelles, sont de retour en cette Ville, & eurent le 28 du mois dernier l'honneur de rendre leurs respects à S. M. au Palais de St. James.

On écrit de *Brissol* qu'on y a apporté dernièrement d'*Afrique* une certaine quantité de bois de teinture qui a été estimé d'une aussi bonne qualité que celui de *Honduras*.

De *HAMBOURG* le 7 Juin.

Suivant les dernières nouvelles de *Suede* l'espèce de revolte dont on a dernièrement parlé, n'a eu sa source que dans les insinuations sinistres, calomnieusement répandues par le nommé *Hoffman*, Soldat licenté, ce misérable avoit fait tout son possible pour se faire deputer à la présente Diette: mais en ayant été exclu tant par le chef juge du lieu, que par les payfans de son canton par rapport à sa mauvaise conduite, il a voulu s'en vanger en allumant le feu de la sédition par de fausses craintes, qu'il a tâché d'inspirer à divers esprits, qui en étoient les plus susceptibles, & qui malheureusement ont ajouté foi à ses discours. Ayant enfin séduit quelques centaines de personnes, & leur ayant même fait accroire qu'elles auroient de puissans secours, il a crupouvoit lever le masque; mais ces mêmes personnes qu'il avoit abusées, ayant reconnu le piège qu'il leur avoit tendu, lui en ont fait les plus sanglans reproches & l'ont livré elles-mêmes, au moment qu'il vouloit prendre la fuite, à un Detachement de Cavalerie de la Garnison de *Borohr*. Dans les examens qu'il a déjà subis, il a avoué qu'il n'avoit été engagé à la revolte par qui que ce put être; qu'il en étoit le seul chef, & que l'esprit de vengeance l'avoit uniquement guidé dans sa coupable entreprise: le Roi a nommé une commission extraordinaire pour juger ce mi-

serable & examiner les diverses circonstances qui ont accompagné le soulèvement qu'il a occasionné: en attendant la tranquillité est, graces à Dieu, parfaitement retablie.

Selon les nouvelles de *Coppenbague* le Roi a nommé Grand-Maitre de l'Académie de *Sovs* Mr. de *Reitzenslein*, Conseiller Privé.

Sa Majesté a décidé dernièrement en faveur des Payfans de ses Terres dans le Bailliage de *Coppenbague*, qu'ils seroient dorénavant libres & habiles à posséder des biens-fonds en propriété sur le même pied que les Payfans du Bailliage d'*Hirschholm* à qui la Reine-Mere accorda cette prérogative il y a quelques années.

Le Comte de *Gyldenstolpe*, Grand-Chambellan de la Reine de *Suede*, s'étant acquitté de la commission dont il étoit chargé par Sa Majesté *Suëdoise*, relativement au mariage du Prince Royal de *Suede* avec la Princesse Royale de *Danemarck*, a eu ses audiences de congé du Roi, des Reines & de la Famille Royale: il se dispose à partir ces jours-ci pour *Stockholm*.

S. M. *Danoise* a donné le 24 du mois dernier audience aux Deputés de la ville de *Hambourg* qui sont venus pour la complimenter de la part de cette ville sur son avènement au Trône.

Les 27, 28, & 29 Elle a fait la revue de ses Gardes à cheval & de différens Régiments qui composent la garnison de *Coppenbague*.

On croit que le couronnement de Sa Majesté *Danoise* se fera au prochain mois d'*Octobre*, en même tems que la célébration de son Mariage avec la Princesse Royale de *Suede*.

On trouve chez J. T. de *Trattner*, Libraire & Imprimeur de la Cour dans la Librairie au *Koblmarck*.

Decret an den Kaiserl. Reichs-Hof-Rath, d, d. Wien den 5ten April 1766. à 24. kr.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 18. JUIN 1766.

Extrait d'une lettre de Malte du 10 Mai.

Nos Galères arriverent ici Mardi dernier 6 de ce mois avec un gros Chebec *Algerien* qu'elles avoient pris à quelques milles de la côte. Ces Galères étant parties le 30 Avril de *Cagliari*, rencontrèrent le même jour le Bâtiment ennemi vers les 4 heures après midi; elles le joignirent vers les 8 heures, la Capitaine commandée par le Général *Bailly* de *Belmont* lui tira une bordée de canons chargés à mitrailles, dont la tête du Reis fut d'abord emportée. Pendant ce tems une autre Galère commandée par le Chevalier de *S. Germain* s'approcha pour l'abordage & lui jetta ses Grappins: mais la nuit étant survenue, & ces mêmes grappins ayant été détachés, on resta jusqu'au jour à portée l'un de l'autre, & il se fit des deux côtés un feu continuel de mousqueterie. 38 Infideles en furent tués; nous eumes un homme blessé sur la Capitaine, 6 morts & 16 blessés sur la Galère aux ordres de M. de *S. Germain*; 3 tués & autant de blessés sur celle commandée par M. le Chevalier *Fulcris* & il n'y eut sur celle que commandoit le Chevalier *Fiaschi* ni mort ni blessé: enfin le Bâtiment fut pris au jour naissant; on y fit 112 prisonniers, dont 16 blessés & on y trouva 7 Esclaves Chrétiens dont six de *Trapano* & un *Napolitain*.

De Florence le 5 Juin.

Mgr. l'Archiduc Grand Duc toujours attentif au Bien de ses Sujets fait ouvrir une route depuis *Pistoja* jusqu'aux confins de l'Etat de *Modene*. Cette entreprise fait d'autant plus d'honneur à S. A. R. qu'elle a été commencée plusieurs fois sans jamais avoir été poussée à sa fin: il s'en étoit agi de l'an 1225. On y travailla de nouveau l'an 1698, l'an 1732 & l'an 1743: mais divers obstacles en ont toujours empêché l'exécution: cinq cens ouvriers y sont employés aujourd'hui: cette nouvelle route se fait au travers des montagnes d'après les desseins de Mr. *Anastagi* Ingenieur, & passera par les environs de *S. Marcello* & par les forges de *Mammiano* jusqu'à *Sestajone*, d'où elle sera continuée jusqu'à *Boscologo* & aux confins de la *Toscane*. Le travail est déjà au reste fort avancé depuis le mois de Mars qu'il a été commencé, & la route achevée fera de vingt huit milles.

La Cour a été en Gala le 30 du mois dernier à l'occasion de la Fête de *S. Ferdinand*, dont le Roi des *Deux Siciles* porte le nom, & a célébré en même tems le jour anniversaire de la naissance de S. A. R. Mgr. l'Archiduc *Ferdinand d'Autriche*.

On a pris ces jours derniers dans l'*Arno* un *Esurgeon* pesant plus de 100 livres & il a été présenté à Mgr. le Grand Duc, qui l'a fait mettre dans un des grands bassins des jardins Royaux de *Boboli*.

La Cour est partie le 31 Mai pour la *Villa dell' Imperiale*.

On mande de *Pise* que la nommée *Françoise Mazini* est morte à l'âge de 105 ans dans le village de *Pettori* à peu de distance de cette ville. Elle n'avoit jamais été malade; elle a conservé son bons sens jusqu'au dernier instant de sa vie, & ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que née pauvre payfane & ayant passé ses jours conformément à sa naissance, elle a trouvé le moyen d'amasser six mille *Scudi*, qu'elle laisse à ses heritiers.

Deux Couriers arrivés depuis peu à *Livourne* y ont rapporté qu'il s'étoit donné un combat sanglant sur les mers qui sont entre la *France* & la *Savoie*, entre une grosse barque *Genoise* & un Chebec *Barbaresque* qui a été pris après avoir perdu environ 250 hommes. Le Bâtiment *Genois* qui a aussi beaucoup souffert, a fait de plus sur celui des ennemis 150 prisonniers.

De la HAYE le 4 Juin.

On apprend que sur la proposition du Sérénissime Prince *Stadhouder* les Etats de *Zélande* avoient nommé Secrétaire de L. N. P. Mr. & Mtre. *Jean-Martin Chalmers*, à la place de Mr. & Mtre. *Adrien Steengragt*, actuellement Conseiller-Pensionnaire : Secrétaire de la Chambre des Comptes Mr. & Mtre. *Adrien-Isaac Hargronje*, Pensionnaire de la Ville de *Zirickzée*; Conseiller au Collège d'Amirauté du Quartier du Nord Mr. *Martin-Jean de Jonghe*, Bourguemaitre de ladite Ville, à la place de feu Mr. *van Schuylenborgh*; conféré à Mr. & Mtre. *Adrien Bodt*, Pensionnaire-honoraire de *Zirickzée*, l'Emploi de Greffier de la Cour de *Hollande*, *Zélande* & *Westfrise*, vacante par la démission volontaire de Mr. & Mtre. *Ryer van Pleyfwyk*, & le poste de Substitut-Greffier du Haut-Conseil à Mr. & Mtre. *Adrien-Nicolas Mollerus*, à la place de Mr. & Mtre. *Herman van Hees*, Membre du même Conseil.

Suivant les avis de la *Zélande*, le Prince *Stadhouder* reçut en qualité de Marquis l'hommage de la Ville de *Ter-Verre* le 28, & le 30 celui de la Ville de *Flessingue*. Ces avis ajoutent que Son Altesse Sérénissime devoit en partir le 3 pour *Berg-op-Zoom*, où l'on fait de grands préparatifs pour sa réception.

Suivant les nouvelles de *Louvain* du 1 de ce mois Mr. *Nicolas Bacon* soutint le 26 du mois dernier, sa Thèse de Licentié ès Loix en l'Université de cette Ville. Ce jeune Homme, natif de *Bruxelles*, a perdu la vuë dès l'âge de 8 ans. Cependant, aidé d'un Maître, il n'en a pas moins continué ses Etudes; & il a presque toujours remporté les premiers Prix dans ses Humanités. Il a un discernement si vif & si exact, & une mémoire si facile & si heureuse, qu'il peut citer les pages d'un Livre, où se trouve telle ou telle Proposition que ses Maîtres lui ont enseignée. Il a répondu aux diverses Questions, qui lui ont été faites, avec tant de justesse & d'érudition, qu'il a mérité l'applaudissement universel de tous ceux qui y ont assisté. Mgr. le Duc *Charles de Lorraine*, Gouverneur Général de ce Pays, ayant bien voulu, qu'il lui dédiait sa Thèse, avoit député à cet Acte le Comte de *Woesstenraed*, Chambellan & Capitaine des Hallebardiers. La Salle de la Dispute n'a jamais été si remplie; & l'on peut assurer, que tout le monde a admiré l'érudition & la perspicacité du Candidat.